



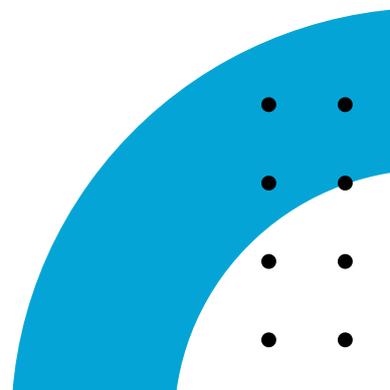
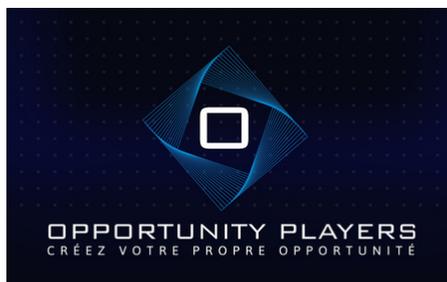
JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 204 - 02 Juin 2025





Nos partenaires



DOUBLE DROIT DE JEU

Règle du double droit de jeu : plus d'opportunités pour les talents

La règle du double droit de jeu permet aux jeunes talents de jouer pour deux clubs différents, sous certaines conditions strictes.

Les principaux avantages incluent :

- Développement des joueurs -> Plus d'opportunités de progression sans limitation de leur expérience de compétition.
- Réduction du stress et des conflits -> Flexibilité accrue pour les joueurs et les clubs.
- Meilleure coopération entre les clubs -> Stabilité et développement structuré des talents.

Restrictions :

- Le joueur ne peut pas jouer dans une division où une équipe du club prêteur est déjà active.
- Seuls les joueurs de moins de 22 ans au 1er janvier précédant la saison en cours sont éligibles.
- Le joueur doit être identifié dans une liste de 35 joueurs sélectionnés pour une équipe nationale junior ou senior.

Procédure :

1. La demande doit être faite via le formulaire en ligne ci-dessous entre le 1er et le 31 août de la saison en cours.
2. Le formulaire doit être complété par le secrétaire du club emprunteur et confirmé par le secrétaire du club prêteur.
3. La demande doit être approuvée par le Secrétariat général de l'URBH.
4. Le joueur peut jouer à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Restriction supplémentaire : Le droit de double jeu ne s'applique pas aux matchs de la Coupe de Belgique.



<https://form.jotform.com/243533430886359>



JOUEURS TALENTUEUX IDENTIFIES

Exception sur l'âge : accès plus rapide aux ligues seniors

La règle de l'exception sur l'âge permet aux Joueurs Talentueux Identifiés (JTI) de passer plus tôt à la compétition senior.

Les principaux points incluent :

- **Participation anticipée** -> Les garçons peuvent participer aux compétitions seniors dès le 1er janvier de l'année où ils atteignent 16 ans, et les filles dès le 1er janvier de l'année où elles atteignent 15 ans, sous des conditions strictes.
- **Sélection préalable** -> Cette exception s'applique uniquement aux joueurs sélectionnés pour un tournoi de sélection interrégional (IRT ou HUB) U16.
- **Développement à long terme** -> Les clubs et les entraîneurs peuvent mieux planifier le développement de leurs talents.
- **Progression naturelle** -> Les jeunes talents peuvent atteindre un niveau supérieur compétitif à leur propre rythme, sans être freinés artificiellement.

Procédure :

1. Un représentant légal du joueur doit soumettre une demande via un formulaire en ligne.
2. La demande doit être accompagnée de la preuve de sélection pour un tournoi IRT ou HUB de la sélection U16.
3. La demande est évaluée et approuvée par l'URBH si toutes les conditions sont remplies.
4. Le joueur peut participer à des matchs seniors à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Ces nouvelles règles contribueront à un développement harmonieux et structuré des jeunes talents, leur permettant de maximiser leur potentiel et de s'épanouir dans leur carrière sportive.



<https://form.jotform.com/250402764139353>



Concerne : Notification de sanction – Proposition d'arrangement à l'amiable (règlement LFH 133.A)

Tenant compte :

- du rapport des arbitres de la rencontre **Promotion messieurs CPBHPrBHPO030 SHCMSM – UBHC** du 11/05/2025 à charge de **Lenny Heleven (063742)**
- de la proposition d'arrangement à l'amiable faite en concertation avec M. Dessart, Président de la L.F.H. ; M. Timmermans, Président du Comité Provincial du Brabant ; Mme. Colonius, Président du Comité Provincial du Hainaut
- de l'accord de la proposition d'arrangement à l'amiable du club de UBHC

Lenny Heleven (063742) écope d'une sanction ferme de une (1) journée de compétition officielle (1er we de compétition Promotion Messieurs Brabant-Hainaut de la saison 2025-2026) assortie d'une période probatoire de 3 mois, conformément au règlement disciplinaire LFH, Annexe 4, Article 4.2 point 2 (Propos excessifs)

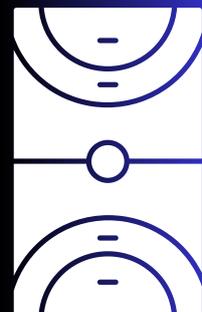
Frais de 50€ à charge de UBHC

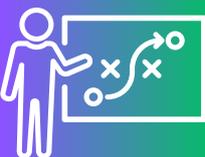


PROCES
PROCES
PROCES
VERBAL
VERBAL
VERBAL

Amendes LFH - Weekend du 24/25.05.25

(WSDC130) **Brussels HC** - Besox Izegem: pas de diplôme coach pour le niveau considéré





FORMATION CONTINUE
FORMATION CONTINUE
FORMATION CONTINUE

FORMATION

ENTRAINEURS

HAUT-NIVEAU

SEANCES THEORIQUES & PRATIQUES
PUBLIC CIBLE: COACHS HOMMES/FEMMES
SHL - D1/D2 NATIONALE - SELECTION REGIONALE

ORATEUR: ERIK WUDTKE



14-15 JUIN 2025

10:00 - 17:30

ELEWIJT CENTER
ZEMST



En présence d'entraîneurs Français de la Ligue Grand Est. Des informations concrètes sur le programme et l'inscription suivront rapidement



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT À LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS DE HAUT NIVEAU !

Les **14 et 15 juin**, le **séminaire national des entraîneurs**, autrement dit la formation continue des top entraîneurs, aura lieu à Hofstade et Elewijt !

🎯 Public cible :

Les entraîneurs de la Super Handball League, des 1ère et 2e divisions nationales dames et messieurs, ainsi que les entraîneurs des sélections nationales/régionales.

🎤 Intervenant :

Eric Wudtke, entraîneur adjoint de l'équipe nationale masculine allemande et sélectionneur de l'équipe nationale allemande des moins de 19 ans.

📅 Au programme :

Des sessions théoriques, des ateliers pratiques et un événement de réseautage !

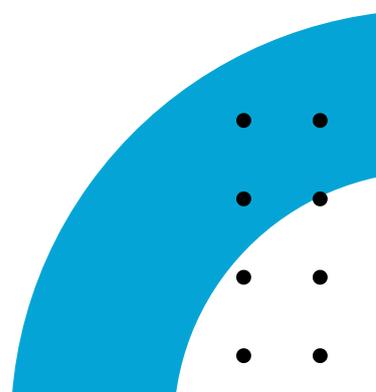
👉 **Infos :** <https://www.handballbelgium.be/wp-content/uploads/2025/05/Communication-Coach-seminar-2025-Wudtke.pdf>

👉 **Inscriptions :** <https://form.jotform.com/251082017363348>

Le séminaire est organisé dans le cadre d'un projet Erasmus+



Erasmus+





Willy Kick

JUGENDCUP

Tournoi de préparation

Samedi **23.08.25**

Jeunes filles

2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014

Dimanche **24.08.25**

Jeunes garçons

2008, 2009, 2010, 2011



Sporthalle Eynatten,
Lichtenbuscher Str. 24

Inscriptions: info@hcer.be

Date limite d'inscription: **30.06.2025**

ANNONCE
ANNONCE
ANNONCE
ANNONCE





CHAMPIONS BEL U14G: BOCHOLT



CHAMPIONS BEL U14F: HUBO

FINALES JEUNES
FINALES JEUNES
FINALES JEUNES





CHAMPIONS BEL U16G: SPRIMONT



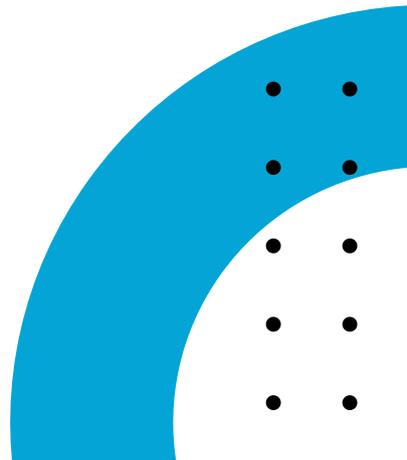
CHAMPIONS BEL U16F: EYNATTEN

FINALES JEUNES
FINALES JEUNES
FINALES JEUNES



CHAMPIONS BEL U18G: IZEGEM

FINALES JEUNES
FINALES JEUNES
FINALES JEUNES





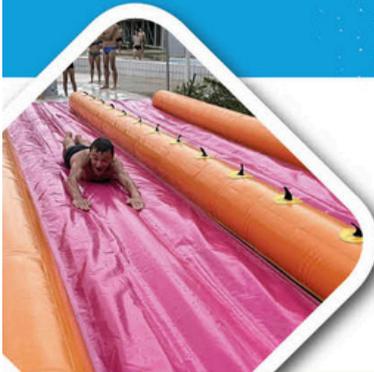
STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND



6^e
EDITION

STAGE SEMUR HANDBALL

du 25 juillet au 1^{er} août 2025
(Internat, France)



-  **AGE** Ouvert aux jeunes de 9 à 18 ans, affiliés FFHB  ou LFH 
-  **Encadrement franco-belge expérimenté**
-  **ALL IN** Formule all Inclusive



WWW.LATITUDESPOORT.BE -   LATITUDESPOORT

SUMMER CAMP - Stage d'été pour vos enfants à l'Union Beynoise !

Cette année, le fil conducteur du stage sera le thème des vacances. Vos enfants auront l'occasion de découvrir le handball à travers des jeux et des activités variés, tout en développant leur équilibre et leur coordination dans une ambiance ludique et conviviale.

Informations pratiques :

 du 4 au 8 août 2025

 enfants de 4 à 10 ans (licenciés ou non licenciés)

 80,00 €

 de 9h00 à 15h30 (garderie disponible de 8h30 à 9h00 et de 15h30 à 16h00)

 École Jean XXIII (Cité Cowette, 18 à 4610 Beyne-Heusay)

Encadrement : assuré par des moniteurs diplômés et expérimentés - Les inscriptions sont dès à présent ouvertes !

Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez Maëlle :

Téléphone : 0499-896 960 - Email : jeunes@unionbeynoise.be

Nous espérons vous voir nombreux pour partager cette expérience sportive et ludique sans modération !



**STAGE DECOUVERTE
HANDBALL**

**DU 04 AU 08 MAI 2025
BEYNE-HEUSAY**

SUMMER CAMP

**ÉCOLE JEAN XXIII, HALL OMNISPORTS - 9H/16H
04 > 08/08 BEYNE-HEUSAY**

MINI HAND' : ENFANTS DE 4 DE 10 ANS, ENTRE AMUSEMENT & APPRENTISSAGE
INFORMATION & INSCRIPTION (80€) : +32 499 896 960 OU JEUNES@UNIONBEYNOISE.BE
ADRESSE ECOLE JEAN XXIII : CITE COWETTE, 18 - 4610 BEYNE HEUSAY















STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND





STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND



TARIF AVEC ASSURANCES & COLLATIONS
80€

STAGE HANDBALL & MULTISPORTS



GARDERIE
MATIN & SOIR
GRATUITE!



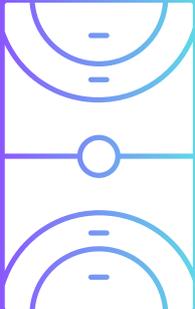
POUR ENFANTS DE 5 À 11 ANS

Encadrement par des diplômés en éducation physique
Répartition en 3 groupes selon le niveau d'aptitude
Paiement sur compte BE74 1030 1178 9107

18 AOÛT - 22 AOÛT 25

INSCRIPTIONS: THIERRY DUBUC
0474 22 90 96 THIERRY.DUBUC@GMAIL.COM

HALL SPORTIF SPRIMONT




UNION BEYNOISE HANDBALL
RECRUTE
 DIVISION 1 DAMES ESPOIRS (15 ANS ET PLUS)
 PRÉMINIMES FILLES (2012-2013)



**TU AIMES LE SPORT ET LE HANDBALL ?
 VIENS NOUS REJOINDRE DANS UNE AMBIANCE COOL**

CONTACT & INFORMATIONS
 VALÉRIE : 0477-355 975
 SECRETARIAT@UNIONBEYNOISE.BE



Section DAMES - SAISON 2025-2026

L'Union Beynoise Handball est prête à relever un nouveau défi pour sa team D1 Dames Espoirs (15 ans et plus) et pour sa nouvelle team Préminimes Filles (2012-2013) !

Nous cherchons des joueuses en devenir, pleines d'énergie, d'humour, de volontarisme et surtout, super cool !

Alors, n'attends plus, ta place est ici ! Viens rejoindre notre famille sportive et dynamique !

Ce que nous t'offrons :

- 🌟 Un environnement de travail sympa et motivant
- 🏟️ Le Hall Omnisports Edmond RIGO à Beyne-Heusay, un lieu convivial et stimulant
- 👨‍🏫 Un encadrement expérimenté, diplômé et passionné
- 🔥 3 entraînements par semaine + 1 match le week-end, pour progresser tout en s'amusant

Envie de nous rejoindre ou d'en savoir plus ?

☎️ Contacte Valérie : 0477-355 975

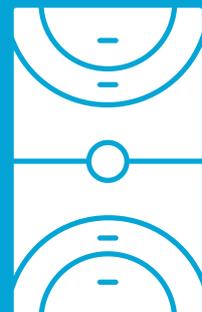
✉️ Écris-nous : secretariat@unionbeynoise.be

Rejoins-nous pour vivre la passion du handball dans une ambiance chaleureuse et pleine d'énergie !

TRANSFERTS / RENONCIATIONS TRANSFERTS

Les documents relatifs aux transferts et aux renonciations de transfert sont disponibles sur notre site internet:

<https://www.handballbelgium.be/index.php/lfh/documents-utiles/>

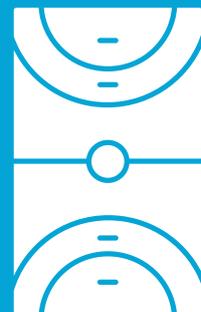




Renoncations à un transfert pour la saison 2025-2026

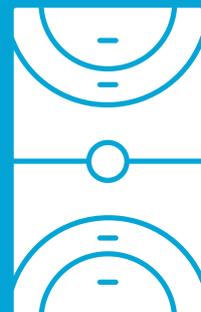
NOM	PRENOM	CLUB
CANTILLON	Arthur	Waterloo ASH
CARTON	Pierre	Waterloo ASH
CHARPENTIER	Nicolas	Waterloo ASH
DETOURNAY	Valentin	Waterloo ASH
HAGE	Corentin	Waterloo ASH
LISCHETTI	Nathan	Waterloo ASH
RENAUX	Bastien	Waterloo ASH
PAKA-MALANDA	Rudy	Waterloo ASH
APA	Kyllian	HC Eynatten-Raeren
DEUTZ	Benjamin	HC Eynatten-Raeren
GUARNERI	Salvatore	HC Eynatten-Raeren
HALTER	David	HC Eynatten-Raeren
JACBOS	Emil	HC Eynatten-Raeren
KIRCHHOFF	Jan	HC Eynatten-Raeren
PETROVIC	Toni	HC Eynatten-Raeren
SCHREURS	Ethan	HC Eynatten-Raeren
THEVISSEN	Yanis	HC Eynatten-Raeren
ACHTEN	Jennecy	Union Beynoise
AMORMINO	Marie	Union Beynoise
BALTHASART	Nicolas	Union Beynoise
BEN KAHLA	Emir	Union Beynoise
BOXHO	Maxime	Union Beynoise
BREHL	Marion	Union Beynoise
BRIXHE	Laurane	Union Beynoise
CHASSAGNE	Christopher	Union Beynoise
CLERMONT	Julien	Union Beynoise
DEOM	Elisa	Union Beynoise
DEPREZ	Amandine	Union Beynoise
DI PAOLO	Gabriel	Union Beynoise
DUCHATEAU	Timotej	Union Beynoise
EMBRECHTS	Robin	Union Beynoise
ENGELS	Luka	Union Beynoise
FOHN	Caroline	Union Beynoise
FRENAY	Gaëlle	Union Beynoise
FRENAY	Victor	Union Beynoise
HECK	Arthur	Union Beynoise
JACOB	Gauthier	Union Beynoise
JAMOTTON	Sophie	Union Beynoise
MALOUJAHMOUM	Sabri	Union Beynoise
PARMENTIER	Tom	Union Beynoise

4000 LIEGE
Rue des Prémontrés, 12
Tél. + 32 (0)4 279 76 86
Mail : secretariat@handball.be
Website: www.handball.be
TVA: BE 0416 632 519
IBAN: BE10 3101 4807 2004
BIC: BBRUBEBB
N° entreprise: 0416.632.519
RPM : Tribunal de l'Entreprise de Liège



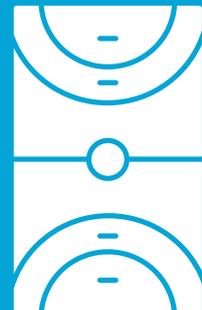


PASCOLO	Florian	Union Beynoise
PEETERS	Léa	Union Beynoise
PEETERS	Nell	Union Beynoise
PHILOUZE	Erwan	Union Beynoise
PIRONET	Roy	Union Beynoise
RADICCHI	Romain	Union Beynoise
RADICCHI	Thomas	Union Beynoise
RIGO	Aurore	Union Beynoise
TASSOUDIS	Flavio	Union Beynoise
THIZY	Delya	Union Beynoise
THONNARD	Nathan	Union Beynoise
VAN DE ZANDE	Léo	Union Beynoise
VAN DER HAEGHE	Lény	Union Beynoise
VAN LOOY	Loïc	Union Beynoise
VRANCKEN	Charlotte	Union Beynoise
BENOIST	Pablo	Handball Villers-Amay 59
CAPRICCI	Quentin	Handball Villers-Amay 59
DOMINICZAK	Robin	Handball Villers-Amay 59
DONNAY	Sarah	Handball Villers-Amay 59
GIULIANO	Fiona	Handball Villers-Amay 59
GREVESSE	Martin	Handball Villers-Amay 59
LOBET	Amandine	Handball Villers-Amay 59
LOUWETTE	Maurine	Handball Villers-Amay 59
MARCHAL	Isabelle	Handball Villers-Amay 59
MASSY	Jodie	Handball Villers-Amay 59
NEYTS	Robin	Handball Villers-Amay 59
PIRSON	Aurélie	Handball Villers-Amay 59
PIRSON	Justine	Handball Villers-Amay 59
RENAUD	Hugo	Handball Villers-Amay 59
SERVAIS	Raphael	Handball Villers-Amay 59
TORFS	Delphine	Handball Villers-Amay 59
TORFS	Justine	Handball Villers-Amay 59
WERY	Clarisse	Handball Villers-Amay 59
BON	Fabien	Renaissance Montegnée HC
CARASSUS	Clément	Renaissance Montegnée HC
DETERMÉ	William	Renaissance Montegnée HC
DI GIACOMO	Julien	Renaissance Montegnée HC
DI GIACOMO	Simon	Renaissance Montegnée HC
HANSOULLE	Noa	Renaissance Montegnée HC
JASSELETTE	Axel	Renaissance Montegnée HC
ALTOMARE	Luca	JS/EP Herstal
ANGENOT	Marie	JS/EP Herstal
BAGUETTE	Colin	JS/EP Herstal
BENFREDJ	Pauline	JS/EP Herstal
FONTAINE	Anaëlle	JS/EP Herstal
FONTAINE	Léa	JS/EP Herstal
FONTAINE	Marie	JS/EP Herstal
GABRIEL	Sargon	JS/EP Herstal
GONÇALVES	Soraia	JS/EP Herstal





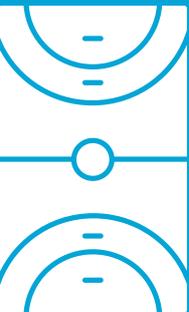
HANON	Michaël	JS/EP Herstal
HORION	Louise	JS/EP Herstal
JOUNIAUX	Allyson	JS/EP Herstal
KROTOSIK	Jean-Marie	JS/EP Herstal
LE NEDIC	Romane	JS/EP Herstal
LEHAEN	Mathilde	JS/EP Herstal
LOVINFOSSE	Sandrine	JS/EP Herstal
MORELLE	Antoine	JS/EP Herstal
ALLY DUGUMBI	Aya	Liège Handball Club
ALLY DUGUMBI	Myriam	Liège Handball Club
BADA	Virginie	Liège Handball Club
BALAU	Claudia Emanuela	Liège Handball Club
BOUROUFA	Amel	Liège Handball Club
DE LAMINAT	Romane	Liège Handball Club
EL MADANI	Yasmin	Liège Handball Club
FOUEDJOU JIATSA	Danny	Liège Handball Club
FRANCO	Audrey	Liège Handball Club
HANQUEZ	Allyssa Emma	Liège Handball Club
KAMGA TAMGNO	Guylena	Liège Handball Club
MANTO	Laura	Liège Handball Club
MWABONDET	Kessy	Liège Handball Club
PIERRE JOSEPH	Mathilde	Liège Handball Club
ROSEN	Florence	Liège Handball Club
TSAMENGA OBIDA	Audrey	Liège Handball Club
BEARZATTO	Erika	KTSV Eupen
BECKERS	Lauranne	KTSV Eupen
BUERSCHAPER	Lynn	KTSV Eupen
DATTOLICO	Nolwen	KTSV Eupen
LE BRIGAND	Ilona	KTSV Eupen
LUCCA	Emma	KTSV Eupen
MICHEL	Laura	KTSV Eupen
NUCHTERN	Jodie	KTSV Eupen
RICARDO	Anais	KTSV Eupen
ROUSELLE	Louise	KTSV Eupen
SCHULTZE	Karen	KTSV Eupen
STADLER	Jenna	KTSV Eupen
THIELMANN	Shana	KTSV Eupen
VAESSEN	Lea	KTSV Eupen
VAN HELDEN	Jette Marie	KTSV Eupen
WEBER	Mia	KTSV Eupen
WEBER	Zoé	KTSV Eupen
WEYRES	Cara	KTSV Eupen
WILLEMS	Évita	KTSV Eupen
WILLEMS	Janina	KTSV Eupen
XHONNEUX	Eva	KTSV Eupen
BALTHASAR FRÈRE	Timothe	HC Sprimont
BIGOT	Arsène	HC Sprimont
BOLAERS	Nathan	HC Sprimont
BOLAND	Liam	HC Sprimont





BOLJESIC	Thomas	HC Sprimont
BORGHESIO	Matteo	HC Sprimont
BOROWIAK	Arno	HC Sprimont
BOROWIAK	Yann	HC Sprimont
BOULANGER	Arnaud	HC Sprimont
BRIALMONT	Arnaud	HC Sprimont
COQ	Jérôme	HC Sprimont
CUCCHIARO	Sacha	HC Sprimont
DANESI	Benjamin	HC Sprimont
DUBUC	Damien	HC Sprimont
DUBUC	Lucas	HC Sprimont
DUBUC	Sacha	HC Sprimont
GAILLARD	Noah	HC Sprimont
GERADON	Stéphane	HC Sprimont
HEUSKIN	Nathan	HC Sprimont
JURDAN	Sébastien	HC Sprimont
LAFALIZE	Simon	HC Sprimont
MEALE	Romain	HC Sprimont
MEUNIER	Louis	HC Sprimont
MEUNIER	Tom	HC Sprimont
MULIER	Lionel	HC Sprimont
OTTO	Sylvain	HC Sprimont
PASCON	Lilo	HC Sprimont
PASCON	Nemo	HC Sprimont
PATTACINI	Cyril	HC Sprimont
PIEL	Maurice	HC Sprimont
PIETERS	Jules	HC Sprimont
PONCIN	Badis	HC Sprimont
PONCIN	Daren	HC Sprimont
REMY	François	HC Sprimont
ROUFFIGNON	Gatien	HC Sprimont
SALVADOR	Lucas	HC Sprimont
SIMONIS	Noah	HC Sprimont
SMETTIN	Liam	HC Sprimont
STRAPS	Victor	HC Sprimont
TOP	Sekou	HC Sprimont
TROQUAY	Julien	HC Sprimont

COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION



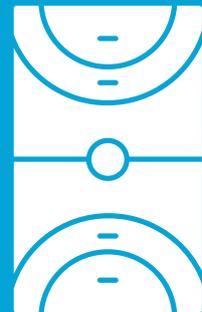
Encadrement des jeunes : les ministres serrent la vis

Depuis 2024, il est obligatoire pour tous les encadrants de mineurs de présenter un extrait de casier judiciaire vierge. Cette mesure vise à protéger les enfants contre les atteintes à leur intégrité physique et morale. Cependant, cette règle n'est pas encore systématiquement appliquée dans tous les clubs sportifs.

Points clés pour les clubs sportifs :

- **Obligation légale** : Tous les encadrants de mineurs doivent fournir un extrait de casier judiciaire vierge.
- **Application variable** : Certains clubs et associations ne sont pas encore au courant de cette obligation ou ne l'appliquent pas systématiquement.
- **Défis pour les petites structures** : Les petites associations et clubs sportifs rencontrent des difficultés à se conformer à cette obligation en raison du manque de personnel et de la méconnaissance des règles.
- **Importance de la vigilance** : Bien que la vérification du casier judiciaire ne garantisse pas totalement l'absence de risques, elle est une précaution nécessaire.
- **Impact sur le bénévolat** : Les nouvelles exigences peuvent décourager certains bénévoles, mais elles sont essentielles pour assurer la sécurité des enfants.

Les ministres Jacqueline Galant et Valérie Lesclinier souhaitent harmoniser et intensifier les vérifications pour garantir un encadrement sûr et de qualité. Les clubs sportifs doivent donc se conformer à cette obligation légale pour protéger les jeunes et maintenir un environnement sécurisé.



Pour se conformer aux nouvelles obligations légales concernant la vérification du casier judiciaire des encadrants de mineurs, voici quelques étapes que les clubs sportifs peuvent suivre :

1. Informer et sensibiliser :

- Communiquez clairement les nouvelles exigences à tous les membres du club, y compris les encadrants, les bénévoles et les parents.
- Expliquez l'importance de ces mesures pour la sécurité des enfants.

2. Mettre en place des procédures :

- Établissez une procédure claire pour la collecte et la vérification des extraits de casier judiciaire.
- Désignez une personne responsable de cette tâche au sein du club.

3. Faciliter les démarches administratives :

- Aidez les encadrants à obtenir leur extrait de casier judiciaire en leur fournissant les informations nécessaires (où et comment faire la demande).
- Rappelez que ce document peut être demandé gratuitement à la commune.

4. Former et accompagner les encadrants :

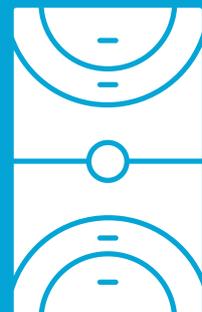
- Proposez des formations sur les règles et les bonnes pratiques en matière de protection des enfants.
- Encouragez les encadrants à signer un code de conduite ou un engagement de qualité.

5. Encourager le bénévolat responsable :

- Sensibilisez les bénévoles à l'importance de ces mesures pour la sécurité des enfants.
- Créez un environnement accueillant et soutenant pour les bénévoles afin de ne pas les décourager.

En suivant ces étapes, les clubs sportifs pourront mieux se préparer et se conformer aux obligations légales, tout en assurant un environnement sûr et sécurisé pour les jeunes sportifs. Le modèle concerné de l'extrait du casier judiciaire est le 596-2 (voir copie ci-dessous).

Le secrétariat de la Ligue Francophone de Handball se tient à votre disposition pour vous assister sur cette thématique.



EXTRAIT CASIER JUDICIAIRE: MODELE 596-2

Demande d'obtention d'un extrait du casier judiciaire

(ARRÊTÉ ROYAL DU 21 NOVEMBRE 2016 FIXANT LES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES
EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE AUX PARTICULIERS)

Il convient que ce formulaire soit complété par le destinataire final (l'employeur, l'organisation,...) et soit ensuite soumis par le demandeur (le particulier) auprès de l'administration communale de son domicile en Belgique. Une fois l'extrait délivré, il convient que ce formulaire soit signé par l'administration communale, avec mention de la date de délivrance du type d'extrait renseigné et transmis au demandeur, avec l'extrait.

Le soussigné,[nom + prénom],
dans sa qualité de représentant légal de

.....
..... [nom du destinataire final],

établi à

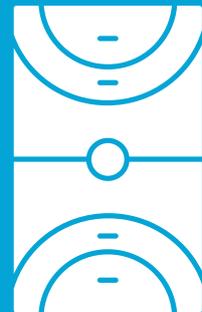
.....
.....[adresse],

déclare par la présente que Madame / Monsieur

.....
..... [nom + prénom du demandeur]

doit soumettre un extrait du casier judiciaire modèle (*n'indiquer qu'une possibilité*) :

- **596-1 : modèle destiné à l'exercice d'une activité réglementée (art. 596, alinéa 1er, du Code d'instruction criminelle)**
 - 596.1 – 1 : distillerie / fabrique de liqueurs (exploitation d'une –)
 - 596.1 – 2 : affrètement fluvial (direction / cadre du personnel technique)
 - 596.1 – 3 : agence de voyages
 - 596.1. – 4 : agent immobilier
 - 596.1 – 5A : armes : licence (particuliers)
 - 596.1 – 5B : armes : agrément (armuriers / intermédiaires)
 - 596.1 – 6 : assurances : administrateur / directeur / gérant / mandataire
 - 596.1 – 7 : auto-école (personnel d'une –)
 - 596.1 – 8 : débit de boissons fermentées / débit de boissons spiritueuses
 - 596.1 – 9 : camping (exploitation)
 - 596.1 – 10 : chasse

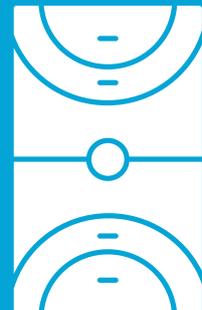


- 596.1 – 11 : détective privé
- 596.1 – 12 : élections
- 596.1 – 13 : entrepreneur de travaux (agrération)
- 596.1 – 14 : établissement de crédit (gérant / administrateur / membre comité direction / directeur)
- 596.1 – 15 : garde champêtre particulier
- 596.1 – 16 : gardien de la paix
- 596.1 – 17 : hôtelier (hébergement touristique)
- 596.1 – 18 : intermédiaire de crédit à la consommation (administrateur / gérant / directeur)
- 596.1 – 19 : invention (brevet)
- 596.1 – 20 : nature (conservation de la –)
- 596.1 – 21 : oiseaux (agrément)
- 596.1 – 22 : pêche (autorisation)
- 596.1 – 23 : comptable / profession fiscale
- 596.1 – 24 : réviseur d'entreprise
- 596.1 – 25 : fonds communs de placement (administrateur / directeur / fondé de pouvoir / commissaire)
- 596.1 – 26 : steward (football)
- 596.1 – 27 : taxi (exploitant)
- 596.1 – 28 : taxi (chauffeur)
- 596.1 – 29 : transport de marchandises (courtier / commissionnaire-expéditeur)
- 596.1 – 30 : transport de choses (entrepreneur)
- 596.1 – 31 : transport de personnes (entrepreneur)
- 596.1 – 32 : marchés publics
- 596.1 – 33 : fonctionnaire 'SAC'
- 596.1 – 34 : sécurité / gardiennage (dirigeant entreprise gardiennage (formation))
- 596.1 – 35 : sécurité / gardiennage (agent de gardiennage/accompagnant véhicules exceptionnels (formation))
- 596.1 – 36 : stupéfiants / psychotropes : autorisation

○ **596-2 : modèle destiné à l'exercice d'une activité impliquant des contacts avec des mineurs (art. 596, alinéa 2 du Code d'instruction criminelle)**

○ **596 BIS : modèle destiné aux activités portuaires (art. 596bis du Code d'instruction criminelle)**

afin d'avoir accès au secteur d'activités auquel le demandeur souhaite adhérer sur la base du contenu de l'activité visée ou de la réglementation s'appliquant à cette activité.



Cet extrait ne peut avoir plus de.....
[durée de validité, minimum 1 mois] à la date de délivrance de l'extrait au destinataire final.

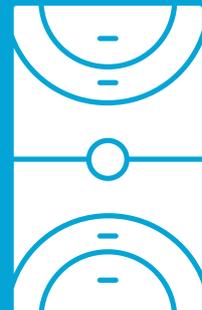
Fait à à la date du

Signature et / ou cachet du destinataire final (société ou organisation) ou de son représentant légal :

À COMPLÉTER PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE QUI DÉLIVRE L'EXTRAIT :

Le type d'extrait indiqué ci-dessus sur le présent formulaire a été délivré à la date du par l'administration communale de au demandeur susmentionné.

Signature de l'agent traitant (nom + prénom) + cachet de la commune :



Objet : « Enquête - Sport, combien tu coûtes ? » Bravo, poursuivons nos efforts !

Chers amis sportifs,

L'ADEPS se joint à la Ligue Francophone de Handball pour remercier chaleureusement les clubs qui ont déjà répondu à l'enquête « **Sport, combien tu coûtes ?** ».

Notre fédération se rapproche des objectifs de participation... Ensemble, poursuivons nos efforts ! Pour les clubs qui n'ont pas encore commencé ou terminé le questionnaire, vous pouvez encore le faire en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Je participe](#)

Pour rappel, **le questionnaire est anonyme et accessible jusqu'au 16 juin prochain**. Nous comptons sur votre mobilisation pour battre le record de participation !

Un tout grand merci pour votre précieuse collaboration.

